



**Bulletin**  
de la Société fribourgeoise des officiers



**Mitteilungen**  
der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Juillet / Juli 2022 (3)

# ET SI NOUS ACCÉLÉRIONS LE PROCESSUS DE DÉCISION ?

Il faut agir maintenant et changer notre manière de voir le monde. Consommer différemment les énergies et modifier nos habitudes.

**VOTRE FUTUR, C'EST NOTRE PRÉSENT**



Experts  
en solutions  
énergétiques  
globales

groupe 



[groupe-e.ch](http://groupe-e.ch)

## « Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles »

Aristote (384 – 322 av. J.-C.), philosophe grec

Maj EMG Patrick Noger  
Président



Chers membres de la SFO,  
Chères et chers camarades,

Cela fait maintenant plus de cinq mois que les troupes ukrainiennes défendent leur pays. Avec son attaque du 24 février 2022, la Russie a surpris l'Occident – et ce doublement : premièrement, l'Occident ne s'attendait pas à ce que les dirigeants russes ordonnent effectivement l'invasion de l'Ukraine entière. Deuxièmement, on s'attendait à ce que l'armée russe gagne rapidement une telle guerre. Les forces armées russes ont certes gagné du terrain dans le sud et l'est de l'Ukraine, mais la rapidité avec laquelle l'attaque russe s'est enlisée a étonné. Des erreurs stratégiques ont été commises et le ravitaillement, les communications sûres et le moral des troupes font défaut. Au Kremlin aussi, on s'imaginait certainement le déroulement de la guerre autrement.

Et pourtant, la guerre continue. Elle s'est transformée en une guerre d'usure et devrait encore durer plusieurs mois. Une période prolongée de confrontation entre la Russie et l'Occident suivra. Elle sera marquée par des phases d'intensité variable. La reprise des combats sur les différents théâtres d'opération, où l'armée russe aura créé des conflits qualifiés de « gelés », fera partie de cette stratégie de « tension » que la Russie

### Impressum

Bulletin  
de la Société fribourgeoise des officiers  
60<sup>e</sup> année

Mitteilungen  
der Freiburgischen Offiziersgesellschaft  
60. Jahrgang

### Éditeur | Herausgeber

Société fribourgeoise des officiers  
Freiburgische Offiziersgesellschaft  
Case postale, 1701 Fribourg  
sfo-fog.ch

### Impression | Druck

Imprimerie MTL SA  
Rte du Petit-Moncor 12  
1752 Villars-sur-Glâne

### Tirage | Auflage

1'000 exemplaires  
Paraît quatre fois par année  
Prochaine édition : octobre 2022  
1'000 Exemplare  
Erscheint viermal jährlich  
Nächste Ausgabe: Oktober 2022



cherchera à imposer aux démocraties occidentales. La menace d'une utilisation de l'arme nucléaire ou les gestes menaçants envers les pays voisins font également partie de cette stratégie.

L'Occident semble uni et désireux de relever ce défi. Pendant des décennies, le désir de paix a obscurci la vision des réalités. Aujourd'hui, le brouillard s'est dissipé et la politique se penche sur l'armée et, très concrètement, sur sa capacité de défense. En Suisse aussi, cette discussion met en évidence d'importantes lacunes (pour la plupart connues) en matière de sécurité. Il y a un grand besoin de rattrapage en matière de matériel et d'armes et les effectifs ne peuvent plus être maintenus. Même le Chef de l'armée a dû admettre que la capacité de défense de la Suisse était très limitée. Cela n'a rien d'étonnant pour une armée qui, depuis bientôt vingt ans, ne prévoit plus que le « maintien des compétences » pour sa véritable mission principale : la défense.

Sous l'effet de la guerre, le Parlement veut renforcer l'armée. En juin, il a approuvé une motion selon laquelle les dépenses de défense doivent être augmentées. À partir de 2024, les dépenses de l'armée devraient augmenter progressivement chaque année de manière à atteindre un pour cent du produit intérieur brut en 2030, soit environ sept milliards de francs. Cet argent supplémentaire doit permettre d'accélérer la modernisation et l'équipement de nos troupes.

Il s'agit de profiter de ce nouveau vent et de combler plus rapidement que pré-

vu les lacunes actuelles de l'armée en matière de capacités. Nous savons tous à quelle vitesse le vent peut tourner – un nouveau variant de virus COVID-19 ou une crise énergétique ont tous deux un potentiel suffisant pour à nouveau changer les priorités.

Vive le Canton de Fribourg !  
Vive l'Armée Suisse !

## **„Wir können den Wind nicht ändern, aber die Segel anders setzen“**

Aristoteles (384 – 322 v.Chr.),  
griechischer Philosoph

Geschätzte Mitglieder der FOG,  
Geschätzte Kameradinnen  
und Kameraden,

Seit über fünf Monaten verteidigen ukrainische Truppen ihr Land. Mit seinem Angriff am 24. Februar 2022 hat Russland den Westen überrascht – und dies gleich doppelt: Erstens hat der Westen nicht damit gerechnet, dass die russische Führung tatsächlich den Einmarsch in die gesamte Ukraine befehlen würde. Zweitens ging man davon aus, dass das russische Militär einen solchen Krieg schnell gewinnen würde. Die russischen Streitkräfte können mittlerweile zwar im Süden und im Osten der Ukraine grössere Geländegewinne verzeichnen, doch es hat erstaunt, wie schnell der russische Angriff ins Stocken geriet. Es wurden strategische Fehler begangen und zu-

dem fehlt es an Nachschub, sicherer Kommunikation sowie an Kampfmoral. Den Kriegsverlauf hat man sich bestimmt auch im Kreml anders vorgestellt.

Und trotzdem, der Krieg geht weiter. Er hat sich in einen Abnutzungskrieg gewandelt und dürfte noch mehrere Monate dauern. Eine längere Periode der Konfrontation zwischen dem Westen und Russland wird folgen. Sie wird von Phasen unterschiedlicher Intensität geprägt sein. Die Wiederaufnahme von Kämpfen in den verschiedenen Operationsgebieten, in denen die russische Armee so genannte „eingefrorene“ Konflikte geschaffen hat, wird Teil der Strategie der „Spannung“ sein, die Russland den westlichen Demokratien aufzuzwingen versuchen wird. Auch die Androhung eines Nuklearwaffeneinsatzes und Drohgebärden gegenüber Nachbartaaten sind Teil dieser Strategie.

Der Westen scheint geeint und gewillt, sich dieser Herausforderung zu stellen. Über Jahrzehnte hinweg hat der Wunsch nach Frieden die Sicht auf Realitäten vernebelt. Nun hat sich der Nebel verzogen und die Politik setzt sich mit der Armee und konkret mit ihrer Verteidigungsfähigkeit auseinander. Auch in der Schweiz sind im Zuge dieser Diskussion grosse (mehrheitlich bekannte) Sicherheitslücken zu Tage getreten. Beim Material und den Waffen besteht grosser Nachholbedarf und auch die Bestände können kaum mehr gehalten werden. Selbst der Chef der Armee musste eingestehen, dass die Verteidigungsfähigkeit der Schweiz sehr begrenzt ist. Das ist auch nicht weiter erstaunlich bei einer Armee, die seit bald zwanzig Jahren für

den eigentlichen Kernauftrag, die Verteidigung, nur noch den „Kompetenzerhalt“ vorsieht.

Unter dem Eindruck des Kriegs will nun das Parlament die Armee stärken. Es hat im Juni einer Motion zugestimmt, wonach die Verteidigungsausgaben erhöht werden sollen. Ab 2024 sollen die Armeeaussgaben jährlich schrittweise so steigen, dass sie 2030 ein Prozent des Bruttoinlandsprodukts betragen, also bei rund sieben Milliarden Franken liegen. Mit dem zusätzlichen Geld sollen die Modernisierung und die Ausrüstung der Armeeverbände schneller vorangetrieben werden.

Diesen neuen Wind gilt es zu nutzen und namentlich bestehende Fähigkeitslücken der Armee rascher als bis anhin geplant zu schliessen. Wir alle wissen, wie schnell der Wind wieder drehen kann – eine neue COVID-19 Virusvariante oder eine Energiekrise haben beide für sich Potenzial genug, um die Prioritäten wieder zu ändern.

Es lebe der Kanton Freiburg!  
Es lebe die Schweizer Armee!

Ensemble, nous réalisons  
une contribution majeure pour  
la sécurité de la Suisse.



**RUAG** 

➤ GEMEINSAM LEISTEN WIR EINEN WESENTLICHEN  
BEITRAG ZUR SICHERHEIT DER SCHWEIZ.

[ruag.ch](http://ruag.ch)

Sécurité avant tout.



## Procès-verbal

### Avry-sur-Matran, 25 mai 2022

L'Assemblée générale 2022 de la Société fribourgeoise des officiers (SFO) a eu lieu le mercredi 25 mai 2022 dans l'Aula Pierre-Alain Buchel au CO d'Avry-sur-Matran.

#### **0 Salutations**

Le Major EMG Patrick Noger, Président de la Société, annonce le début de l'Assemblée générale 2022 à 18h05. Cette dernière est la première Assemblée générale du mandat du Président pouvant se tenir en présentiel.

Le Président salue chaleureusement les membres présents et les invités, à savoir les Divisionnaires et Brigadiers fribourgeois en fonction et à disposition, Mesdames et Messieurs les députés du district de la Sarine, Monsieur le commandant de la police cantonale, Messieurs les officiers supérieurs représentants des divers commandements, bases et arrondissement militaires, Messieurs les présidents de la Société suisse des officiers, des Sociétés cantonales d'officiers, des sociétés d'armes et des sections de la Société fribourgeoise des officiers, Messieurs les anciens présidents de la Société fribourgeoise des officiers, Messieurs les représentants des différentes sociétés et associations militaires du canton de Fribourg, Madame la présidente des Bourgeois-es et les

délégations des sociétés historiques du canton de Fribourg. Il salue encore particulièrement la présence de Monsieur Pierre-André Page, Conseiller national ; Monsieur Jean-Pierre Doutaz, Président du Grand Conseil et Syndic de la commune de Gruyères ; Madame Éliane Dévaud-Sciboz, Vice-Syndique de la commune d'Avry et de Monsieur Thomas Süssli, Commandant de corps et chef de l'armée.

Le Président renonce à excuser nominativement les personnalités qui n'ont pu faire le déplacement jusqu'à Avry-sur-Matran. Cependant, il tient à excuser l'absence des membres du Conseil d'État qui assiste à la soirée de gala du Mérite sportif au Forum Fribourg ainsi que différents militaires de carrière qui sont engagés pour le WEF. Il annonce enfin l'absence du Syndic de la commune d'Avry, pour des raisons de santé.

La parole est ensuite donnée à Madame Éliane Dévaud-Sciboz, Vice-Syndique de la commune d'Avry, qui adresse quelques mots de bienvenue à l'assemblée. Monsieur Jean-Pierre Doutaz, Président du Grand Conseil et Syndic de la commune de Gruyères, lui succède pour le message des autorités politiques.

Le Président remercie les deux premiers orateurs de la séance, et annonce le début de la partie statutaire de l'Assemblée générale à 18h24. Il annonce que l'Assemblée générale ordinaire 2022 a été convoquée valablement, conformément à l'article 11 des statuts du 29 mai 2019, par publication dans le bulletin SFO 2022/2 paru en avril 2022. L'ordre du jour est affiché à l'écran.

Au nom du comité, il propose de désigner deux scrutateurs, à savoir le Capitaine aumônier Sylvain Queloz et le Colonel Pierre-Alain Scherly. L'assemblée valide ces désignations par applaudissement.

## **1 Approbation du procès-verbal de l'AG du 29 juin 2021 à Fribourg**

Le procès-verbal ayant été publié dans le bulletin SFO 2021/3, le Président renonce à en donner lecture. En l'absence de questions de l'assemblée, le Président propose de faire accepter le procès-verbal par acclamation, avec remerciements à son auteur.

## **2 Rapport du Président**

Le rapport ayant été publié dans le bulletin SFO 2022/2, le Président renonce à en donner lecture. Il souhaite revenir sur les conséquences qu'a eu la crise du COVID-19 vis-à-vis des activités de la Société, qui s'en sont retrouvées fortement diminuées. Mais malgré cette situation, l'Assemblée générale 2021 a pu avoir lieu à Fribourg en comité restreint, de même que la soirée de réception des nouveaux membres au Chalet du soldat, le 17 novembre 2021. Les cérémonies *In Memoriam* se sont déroulées également, de même que les séances de tir à la montagne de Lussy. La Conférence de printemps du Général Desportes s'est tenue avec succès le 5 avril 2022, avec près de 200 participants. Le bulletin enfin, qui s'est avéré être le lien le plus concret entre les membres et le comité durant cette longue période, a poursuivi sa parution avec régularité. Le Président remercie très vivement les différents

sponsors de la Société, qui sont restés fidèles malgré l'annulation des activités où ils pouvaient être visibles. Le Président souligne tout particulièrement les excellentes relations que la SFO entretient avec les officiers de l'université de Fribourg, le Contingent des Grenadiers fribourgeois, la police cantonale, l'État de Fribourg et l'Alliance française. Enfin, il remercie également le comité pour son suivi et son travail actif, malgré les nombreuses annulations auxquelles il aura fallu faire face.

Le rapport du Président est approuvé par acclamation.

### **3 Rapport du Président de la Section Lac**

Le rapport ayant été publié dans le bulletin SFO 2022/2, le Président renonce à en donner lecture. La parole est cédée au Président de la Section Lac, le Major Christoph Schori, qui revient sur plusieurs activités de sa section. En premier lieu, il revient avec satisfaction sur le succès de la soirée grillade d'accueil des nouveaux membres du 24 juin 2021. Le 9 octobre, la Section a proposé une visite de la centrale électrique d'Hagneck et le 27 novembre s'est tenue l'Assemblée générale de la Section, en présence du Commandant de corps Blattmann, et avec le Brigadier Droz comme orateur. Ce dernier est revenu en particulier sur son expérience dans l'engagement VIRUS. Enfin, le 21 mai 2002, l'activité « HANDS ON » de la Section s'est effectuée, elle aussi, avec succès. Le Président de la Section Lac conclut son intervention par un appel aux membres à ne pas hésiter à participer aux activités proposées chaque année.

### **4 Rapport du Président de la Section Gruyère/Veveyse**

Le rapport ayant été publié dans le bulletin SFO 2022/2, le Président renonce à en donner lecture. La parole est cédée au Président de la Section Gruyère/Veveyse, le Major Damien Dandelot, qui a repris la présidence au 1<sup>er</sup> avril de cette année. Il commence par remercier son prédécesseur, le Lieutenant-colonel EMG Julien Grand, et revient sur certains moments marquants de l'année écoulée. Malgré la situation sanitaire, les deux événements principaux de la Section, à savoir *In Memoriam* et l'Assemblée générale, ont pu se maintenir. De plus, la Section a mis sur pied durant cette année le projet « CEN-TENARIO », qui est conduit par le Colonel Bifrare.

Le comité de la Section, qui voit le départ du Lieutenant-colonel Burgener, du Major Beaud et du Capitaine Brandt - qui sont chaleureusement remerciés pour leur engagement – se voit renouvelé par l'arrivée de plusieurs jeunes membres. Un accent particulier sera porté sur l'inclusion des jeunes officiers dans la Section.

### **5 Rapports du caissier et de l'organe de révision**

Le Président cède la parole au Lieutenant-colonel Alexis de Courten. Pour ce dernier, la situation financière de la Société est bonne. La diminution des activités (COVID) a logiquement engendré une diminution importante des frais planifiés. La réserve financière demeure importante, malgré une baisse relative des revenus du sponsoring. Pour les charges, le Caissier revient sur un point particulier,

à savoir celui des dépenses supplémentaires liés à la correspondance postale, comme celle liée à l'Assemblée générale 2021. Une solution serait de travailler davantage de manière digitale pour pouvoir diminuer ces coûts. L'exercice se conclut par un bénéfice de CHF 4049.–.

Les comptes ont été vérifiés par les Majors Charles Bertschy et Charles de Reyff. Ce dernier présente les points principaux du rapport remis :

- Le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité ;
- La comptabilité est régulièrement tenue ;
- Le bénéfice de l'exercice écoulé se monte à CHF 19'049.00 dont CHF 15'000.– ont été versés à un fonds de réserve pour événements spéciaux ;
- La fortune au 31 décembre 2021 se monte à CHF 26'550.91 après prise en compte du résultat de l'exercice écoulé ;
- Les objectifs de fonds de réserve et de capitaux propres ayant été atteints, il s'agit maintenant de maintenir la bonne santé financière de la Société, en restant attentifs aux dépenses consenties ;
- Il est ainsi demandé que le compte épargne de la Société montre le même solde que la réserve comptable pour événements spéciaux, au plus tard à la date de l'Assemblée générale.

Enfin, les réviseurs adressent leurs remerciements au Major Philippe Schneider pour le travail accompli durant ses années en fonction.

Le comité prie l'assemblée d'accepter les rapports du Caissier ainsi que de l'organe de révision et de donner décharge

au comité. Les comptes et le rapport de l'organe de révision sont acceptés à l'unanimité, le comité et le Caissier sont déchargés.

## 6 Cotisations 2022

Pour l'année 2022, il est proposé que les cotisations restent fixées à CHF 40.– pour les membres jusqu'à 25 ans et au-delà de 60 ans, et à CHF 60. – pour les membres entre 25 et 59 ans. Le Lieutenant-colonel Alexis de Courten précise qu'un système de paiement digital et/ou par QR code sera mis en place pour le prochain exercice.

L'assemblée valide les montants des cotisations 2022 à l'unanimité.

## 7 Budget 2022

Le budget 2022 est présenté par le Caissier. Il voit le retour de plusieurs activités, dont la soirée de gala, dans les charges. En dehors de cela, il est conservateur.

L'assemblée valide le budget 2022 par acclamation.

## 8 Programme d'activités 2022-2023

Le Président reprend la parole pour présenter le programme d'activités :

- 26 juin 2022 : tirs de Morat ;
- 14 septembre et 19 octobre 2022 : tirs SFO en collaboration avec Of@Unifr ;
- 6 novembre 2022 : *In Memoriam* à Estavayer-le-Lac ;
- 13 novembre 2022 : *In Memoriam* à Fribourg et à Bulle ;
- 20 novembre 2022 : pèlerinage militaire fribourgeois à Bourgillon ;
- à définir en 2022 : activité d'automne ;

- à définir en 2022 : soirée de gala ;
- 13 janvier 2023 : réception des nouveaux membres ;
- à définir en 2023 : conférence de printemps ;
- à définir en 2023 : tirs SFO en collaboration avec Of@Unifr ;
- 17 mai 2023 : assemblée générale 2023, district de la Gruyère.

Les dates et détails des événements sont à retrouver dans le bulletin et sur le site internet de la Société. Selon les événements, des courriers ou des envois par mails seront encore effectués.

## 9 Mutations et effectifs

Le Président expose les mutations enregistrées au sein de la Société depuis la dernière Assemblée générale. Il rappelle que les admissions sont soumises au vote pour ratification, alors que les démissions et les décès sont présentés pour information.

Le Président commence par adresser une pensée respectueuse et un salut ému aux membres décédés durant l'année, à savoir :

- col Marius Barras, Fribourg
- cap Roch Christan, Berne
- col EMG Daniel Golliard, Fribourg
- div Jean-Pierre Gremaud, Steffisburg
- cap Roland Imhof, Riaz
- cap Pierre-André Menoud, Châtel-St-Denis
- col EMG Joseph-Daniel Piller, Fribourg
- lt col Michel Renevey, Lausanne
- lt col Paul-Henri Steinauer, Fribourg

L'assemblée observe une minute de silence, durant laquelle les noms des membres décédés en 2020 et 2021 sont également rappelés.

Le Président cède la parole au Vice-président, le Major Henri Lanthemann. Le comité a enregistré durant l'année écoulée 17 démissions et a procédé à 4 radiations. Partant de l'effectif arrêté lors de l'Assemblée générale 2021 à Fribourg, soit 835 membres, cela représente, en déduisant les décès annoncés auparavant et l'absence de nouvelle suspension, un total intermédiaire de 805 membres.

Le Vice-président présente ensuite à l'assemblée la liste des 35 membres qui ont demandé à adhérer à la Société depuis la dernière assemblée, à savoir :

- col EMG Jacques de Chambrier, Lugnorre
- cap Eric Miserez, Fribourg
- cap Nicolas Muzzetto, Fribourg
- Hptm Maurice Ruckstuhl, Ependes
- Oblt Joël Grandchamp, Courgevaux
- plt Nicolas Godel, Genève
- plt Caroline Phillot, Autigny
- plt Joël Vallone, Villars-sur-Glâne
- lt Mouktar Al Sabaa, Marly
- lt Igor Maxime Barras, Lossy
- lt Sophie-Honorine Baumann, Bulle
- lt Laurent Busenhardt, Schmitten
- lt Nicolas Cacciami, Fribourg
- lt Sylvain Carrel, Le Crêt
- lt Jason Chaubert, Marly
- lt Doris Curty, Surpierre
- lt Pierre Demaurex, Granges
- lt Louane Dénis, Broc
- lt Rémi Droux, Estavayer-le-Lac
- lt Dimitri Dubey, Domdidier
- lt Ariane Ducret, Rossens
- lt Tristan Dupuget, Porsel
- lt Yoann Friedli, Bulle
- lt Sascha Herren, Lurtigen
- lt Simon Nydegger, Gurmels
- lt Valentin Python, Le Mouret
- lt Colin Raemy, Riaz
- lt Noah Riedo, Ecuwillens

- Lt Cédric Roth, Ried bei Kerzers
- Lt David Schenk, Châtel-St-Denis
- Lt Sven Voss, Düringen
- Fachof Bernhard Altermatt, Fribourg
- of spéc David Cebe, Corminboeuf
- of spéc David Chenaux, Bulle
- cap aum Sylvain Queloz, Fribourg

Le total des membres actifs est donc désormais de 840 personnes, auxquelles s'ajoutent 5 suspensions toujours en cours (membres à l'étranger) pour un total de 845 membres contre 840 l'année précédente. Le Major Henri Lanthemann se réjouit de cette augmentation des effectifs.

Le comité adresse enfin ses félicitations aux jubilaires ayant fêté leur 80<sup>e</sup>, 85<sup>e</sup>, et 90<sup>e</sup> anniversaire depuis la dernière Assemblée générale, à savoir :

80 ans :

- col Jean Schmutz, Tafers
- Oberstlt Roman Grossrieder, Düringen
- plt Jean Mauron, Villars-sur-Glâne
- plt Bernard Winckler, Fribourg
- Oblt Lienhardt Zbinden, Plaffeien

85 ans :

- Br Paul Meyer, Tafers
- col Roland Ayer, Fribourg
- col EMG Michel Fiaux, Neyruz
- col André Genoud, Villars-sur-Glâne
- maj Siegfried Mäder, Villars-sur-Glâne
- maj Jean-F. Müller, Neyruz
- maj Philippe Schaller, Fribourg
- Hptm Hermann Bracher, Kerzers
- plt Jean-Claude Godel, Fribourg
- Lt Brian Suter, Attalens

90 ans :

- cap Nicolas von der Weid, Fribourg

Les jubilaires des années 2020 et 2021 sont également appelés et félicités par le Président et le Vice-président.

## 10 Démissions et élections au comité

Le Président présente maintenant la situation particulière du comité de la Société depuis la dernière Assemblée générale en présentiel :

- En 2020, le Capitaine Saâd Dhif, le Lieutenant-colonel Denis Orange et le Lieutenant-colonel Pierre-Alain Scherly ont quitté le comité.
- En 2021, le Major Philippe Schneider et le Colonel EMG Christophe Chollet ont terminé leurs mandats.
- En 2022, le Capitaine Ludovic Frehner quitte ses fonctions au comité.

Le Colonel EMG Christophe Chollet et le Colonel Pierre-Alain Scherly, qui sont présents, sont remerciés particulièrement par le Président.

Le Major Henri Lanthemann (Vice-président, gestion des membres, soirée de gala, *In Memoriam*) et le Capitaine Sébastien Dupuis (secrétariat, archives, conférence de printemps) se présentent pour un nouveau mandat. Le Capitaine Paul Wicht se propose pour rejoindre le comité, avec la responsabilité des activités des jeunes officiers. L'assemblée valide ces propositions par acclamation.

## 11 Réélection du président pour un second mandat

Comme annoncé, le Major EMG Patrick Noger se propose d'effectuer un second mandat, en conformité avec les statuts de la Société. Il est réélu par acclamation.

## 12 Proposition du comité : publication des membres SFO candidats aux élections

Le Capitaine Dominic Tschümperlin présente, au nom du comité, une proposition dont il est l'auteur, pour la « Publication des noms des membres de la Société friburgeoise des officiers qui sont candidats à un mandat politique lors d'une élection nationale ou cantonale ».

Il commence par rappeler que cela était le cas voilà encore quelques années. Certaines critiques d'alors reprochaient à la Société de faire d'une certaine manière campagne ou de soutenir *de facto* les candidats, ce qui a conduit à l'arrêt de cette pratique. Depuis, d'autres critiques ont vu le jour, cette fois face au silence de la Société vis-à-vis de ses membres candidats aux élections. Le comité a décidé de proposer cette fois l'objet au vote des membres lors de la présente assemblée. Afin d'éviter toute confusion des genres, il doit clairement apparaître que les noms ne seront donnés qu'à titre purement informatif, et sans appels à soutenir certains candidats, selon le modèle suivant :

*Le comité de la SFO vous informe que les membres suivants se présentent aux élections au Conseil national :*

- Major Thomas Muster, liste x
- Lt Henri Exemple, liste y

L'assemblée valide la proposition, sans vote contre ni abstention.

## 13 Divers

Le Major EMG Patrick Noger félicite encore, au nom de la Société :

- le Commandant de corps Daniel Baumgartner, nommé attaché de défense à Washington au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
- le Divisionnaire Jean-Paul Theler, nommé chef d'état-major de l'armée au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- le Brigadier Hugo Roux, nommé commandant de l'Académie militaire au 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;
- le Divisionnaire Yvon Langel, nommé chef d'état-major de l'instruction opérative au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- le Brigadier Silvano Barilli, nommé commandant de la Formation d'application de la logistique au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- le Brigadier Marco Schmidlin, nommé commandant de la Formation d'application de l'aide au commandement au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- le Brigadier Raynald Droz, nommé commandant de la Police militaire au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- le Brigadier Hans-Jakob Reichen, nommé chef d'état-major du commandement des Opérations avec promotion simultanée au grade de brigadier au 1<sup>er</sup> avril 2022.

Le Président remercie enfin les Bourgeoises présentes durant cette assemblée. Sa Présidente prend la parole pour les présenter, et présenter leurs tenues et missions. Elles sont chaleureusement remerciées par acclamation.

Le Président conclut l'Assemblée générale 2022 en remerciant les participants et en souhaitant à toutes et tous de conserver la santé.

Capitaine Sébastien Dupuis, Secrétaire  
Maj EMG Patrick Noger, Président



## NOTRE PAIN FRAIS LIVRÉ CHEZ VOUS!

FAITES—VOUS  
PLAISIR AVEC UN  
ABO—PAINS  
OU ESSAYEZ  
UNE FOIS!

UNE DOUCEUR CHOCOLATÉE OFFERTE À LA 1<sup>RE</sup> COMMANDE

GÉREZ VOTRE COMMANDE  
JUSQU'À LA VEILLE

—

EN CAS D'INTERRUPTION DE  
VOTRE ABONNEMENT,  
VOUS NE PAYEZ QUE LES PAINS REÇUS

PAS DE DURÉE MINIMALE  
DE L'ABO—PAIN  
ET INTERRUPTION POSSIBLE  
À TOUT MOMENT

SCANNEZ—MOI



[WWW.PAINDUCOIN.CH/SUARD](http://WWW.PAINDUCOIN.CH/SUARD)

**POUR LE MOMENT, NOTRE SERVICE CONCERNE LES COMMUNES SUIVANTES:**

ARCONCIEL, AUTAFOND, BELFAUX, BONNEFONTAINE, BOURGUILLON, CHÉSOPELLOZ, CORMAGENS, CORMINBŒUF, CORPATAUX, ÉCUIVILLES, ÉPENDES (FR), ESSERT (FR), ESTAVAYER-LE-GIBLOUX, FARVAGNY-LE-GRAND, FARVAGNY-LE-PETIT, FERPICLOZ, FORMANGUEIRES, FRIBOURG, GIVISIEZ, GRANGES-PACCOT, GRENILLE, LA CORBAZ, LOSSY, MAGNEDENS, MARLY, MATRAN, LE MOURET, MONTÉVRAZ, OBERRIED (FR), PIERRAFORTSCHA, POSAT, POSIEUX, ROSSENS (FR), RUEYRES-ST-LAURENT, SÈNÈDES, TREYVAUX, VILLARLOD, VILLARSEL-LE-GIBLOUX, VILLARSEL-MARLY, VILLARS-SUR-GLÂNE, VUISTERNENS-EN-OGOZ, ZÉNAUVA

**LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE SUARD EN COLLABORATION AVEC LA POSTE.**

Par Mars !

# Combat hybride dans la doctrine militaire suisse (3/4)

Cap Christophe Niquille  
Of rens, comité SFO-GV



**1982-1989 :  
préparation à la guérilla  
par l'État-major général**

**Combat hybride dans la doctrine  
militaire suisse ?**

*En 2022, la rubrique Par Mars ! vous propose une réflexion historique sur le combat hybride dans la doctrine militaire suisse. Les deux premiers articles ont couvert la période allant de 1945 à 1981. Le présent article traite des années de la fin de la Guerre froide, de 1982 à 1989. La réflexion se terminera avec un quatrième article de perspective sur les possibilités d'adopter une approche hybride dans notre doctrine pour les années à venir.*

Le précédent article (1966-1981 : la guerre de chasse dans les zones de guérilla, bulletin SFO 2022/2) a montré comment l'Armée suisse a renforcé la place du combat hybride dans sa doctrine. Compris comme le combat mêlant le conventionnel et le non-conventionnel sous un même commandement militaire dans l'espace de la bataille ou dans la guerre, ce type de combat s'appliquait alors notamment dans des zones de guérilla / *Kleinkriegszonen*. Les patrouilles de chasse y pratiquaient la guerre de chasse dans le cadre d'une guérilla / *Kleinkrieg*, visant à empêcher l'adversaire d'avoir de l'influence dans les zones où les forces conventionnelles ont perdu le combat.

Dans la période qui nous intéresse, la guerre de chasse – *modus operandi*

di de la guérilla – a les mêmes caractéristiques qu’auparavant. L’équivalent de notre *Conduite tactique*, la *Conduite des troupes* de 1982, indique qu’elle consiste en « raids, embuscades et coups de main ». Les patrouilles de chasse « surgissent par surprise, frappent, puis disparaissent sans se laisser entraîner dans des combats de longue durée ». Dans la guerre de chasse, la conquête de terrain ne joue qu’un rôle secondaire.

Cet article vise à montrer comment l’État-major général de l’Armée suisse a repris ces concepts – guerre de chasse, guérilla, zone de guérilla – dans certains documents secrets, désormais déclassifiés. Il vise également à montrer comment, répondant à une volonté politique, il a mis en place des préparatifs à la fois conceptuels et organisationnels pour que les grandes unités puissent être prêtes à une mise en œuvre de la guérilla en cas de guerre.

### **Contexte politique et doctrinal : approche hybride persistante**

Durant les dernières années de la Guerre froide, l’échelon politique continue à donner à la guérilla une certaine importance au niveau stratégique : la guérilla doit s’inscrire dans le système dissuasif de la Suisse. Deux des dix-sept objectifs à long terme de l’armée définis par le Conseil fédéral indiquent, d’une part, que les « réseaux de guérilla » doivent être développés afin d’élargir la liberté de manoeuvre du commandant en chef et, d’autre part, que « les bases permettant de mener la guérilla » doivent être améliorées.

Aux échelons opératifs et tactiques, la doctrine militaire suisse reste centrée sur l’emploi des forces conventionnelles comme composantes principales de la défense du pays. Toutefois, le combat hybride continue à avoir une certaine importance : comme depuis le début de la Guerre froide, l’armée continue à prôner un mélange du combat conventionnel et non-conventionnel, avec l’utilisation de la guerre de chasse en soutien au combat des forces conventionnelles.

Dans les règlements, le traitement de la composante non-conventionnelle du combat hybride ne diffère fondamentalement pas des périodes précédentes. La doctrine continue à mettre en avant l’utilisation de la guerre de chasse dans différents cas d’application et à préciser la mise en œuvre de la guérilla. Un acteur va pourtant jouer un rôle plus actif pour clarifier ce dernier concept : l’État-major général.

### **L’EMG : précisions au plus haut échelon de l’armée**

Le chef de l’EMG ainsi que le sous-chef d’état-major Front de l’EMG publient trois documents secrets au début des années 1980 : *Konzept Kleinkrieg*, *Behelf Kleinkrieg* et *Weisungen für den Kleinkrieg*. S’inscrivant dans la continuité des deux points sur la guérilla mentionnés par le Conseil fédéral, pour l’EMG, la guérilla a un but stratégique : il s’agit de « libérer les territoires occupés par un adversaire et de préserver la pérennité du peuple et de l’État pendant une guerre ». Elle est alors mise en œuvre quand la conduite cohérente du combat des forces conventionnelles ne peut plus être garantie.

Ces documents précisent plusieurs aspects de la guérilla, aspects liés à son organisation, à sa temporalité et à la formation des militaires la mettant en œuvre.

### **Organisation : des préparatifs secrets par des « groupes de travail guérilla »**

La guérilla est uniquement traitée à l'échelon des grandes unités. En leur sein, des « groupes de travail guérilla » doivent être établis : ils ont pour tâches de présenter des scénarios dans lesquels un passage à la guérilla aurait lieu et établissent des concepts de guérilla réglant les aspects logistiques et organisationnels dans leur secteur. Ces préparatifs ont lieu en temps de paix et doivent être limités à l'indispensable.

Le maintien du secret est primordial, en témoigne la classification au plus haut niveau des divers documents relatifs à la guérilla. Également, les autorités civiles devant être impliquées en cas de guerre dans ces préparatifs ne doivent pas être mises au courant en temps de paix.

Le passage à la guérilla, c'est-à-dire la transition d'un mode de combat conventionnel vers un mode de combat non-conventionnel – la guerre de chasse – est normalement ordonné par le commandant du corps d'armée, qui peut toutefois déléguer son pouvoir de décision à une de ses grandes unités. En cas de guerre, une des tâches des groupes de travail est de constamment apprécier l'opportunité et la possibilité de faire un passage à la guérilla. Les documents indiquent que les effectifs nécessaires à la

conduite de la guérilla pour une division ou une brigade sont d'environ 1'500 militaires.

Mais, en temps de paix, des préparatifs ont-ils vraiment été faits ? Il est très probable que certains corps d'armée, divisions, zones territoriales et brigades aient mis en place ces groupes de travail ou aient donné des responsabilités à leurs officiers, en nommant par exemple des « officiers guérilla » dans leur état-major. Certaines archives montrent que des préparatifs limités ont été effectués.

### **Temporalité : une guérilla en trois phases**

Lorsque l'échelon du corps d'armée ou de la grande unité l'ordonne, une troupe va effectuer un passage à la guérilla. Selon l'EMG, une première phase, dite intermédiaire, doit toutefois précéder le passage en tant que tel : elle est censée être calme afin de permettre aux éléments logistiques de se mettre en place pour soutenir la guérilla et aux unités de guérilla de se former. De plus, cette phase intermédiaire permet de mieux créer un effet de surprise une fois les actions de guérilla déclenchées. Elle peut durer de quelques jours à quelques semaines, voire jusqu'à un mois.

Après cette première phase, une deuxième a lieu. Elle vise à combattre l'adversaire par des actions de guerre de chasse, tout en soutenant par ces actions le combat des forces conventionnelles encore capables de combattre. La doctrine met ici en avant un combat hybride car des forces conventionnelles et non-conventionnelles combat-

taient sous le même commandement. Cette phase dure de quelques jours à quelques semaines.

Une troisième phase peut ensuite être ordonnée quand la cohérence du combat des forces conventionnelles ne peut plus être garantie : elle vise à mener une résistance armée de longue durée afin d'entraver la liberté d'action de l'adversaire sur le territoire suisse. Elle vise également à stimuler la résistance civile et à préparer la libération du pays. Sa durée peut aller d'un mois à plusieurs années.

### **Formation : pas de formation !**

Les documents sont clairs : « une formation spécifique à la guérilla ne doit pas avoir lieu ! ». La mise en place de cette directive est, elle, peu claire, sachant que, par exemple, le corps d'armée de campagne 2, dès 1985, sélectionnait et formait des *Jagdpionniere*, responsables de la conduite de la guerre de chasse dans le cadre de la guérilla. L'intention de l'EMG est alors probablement d'empêcher les grandes unités de divulguer, notamment par des formations dans le terrain, quelle pourrait être la planification des groupes de travail guérilla. La formation des troupes pouvant être amenées à mettre en œuvre la guérilla se serait alors plutôt concentrée sur le *modus operandi*, c'est-à-dire la guerre de chasse.

### **Conclusion : guérilla, destructions et esprit de résistance**

La période de la fin de la Guerre froide témoigne d'une doctrine militaire suisse

donnant de plus en plus de précisions sur les modalités de mise en œuvre de la guérilla. Cette période montre une approche hybride persistante, même si, dans certains cas où la guérilla est mise en œuvre sans collaboration avec les forces conventionnelles, l'approche hybride est moins présente.

Des préparatifs à la guérilla ont été entrepris, dans une certaine mesure, sans que l'on sache exactement jusqu'où ils l'ont été. Dans tous les cas, en situation de guerre, les forces armées suisses auraient bénéficié d'outils conceptuels et doctrinaux leur permettant de mettre en place une résistance armée contre un adversaire ayant défait ses forces conventionnelles.

Toutefois, l'officier conscient de la friction, dans la guerre, entre un plan établi selon une doctrine particulière et sa réalisation sur le terrain se posera la question suivante : quelles sont les possibilités de mise en œuvre d'une telle doctrine de la guérilla, sachant que les destructions et les pertes humaines causées par l'adversaire auraient mis à bas une large partie de nos forces ? Pour mettre en œuvre une telle doctrine, il faudrait alors, dans un contexte difficile de défaite des forces conventionnelles sur le plan opératif voire tactique, compter sur les forces morales, sur la volonté de combattre et de limiter l'influence de l'adversaire, même au prix de grands sacrifices. On devine alors que cette doctrine de la guérilla – une sorte de doctrine du dernier recours – aurait demandé aux militaires suisses une abnégation, un esprit de sacrifice et une volonté de défense du pays hors du commun.



„Ich empfehle einen solchen Einsatz allen Schweizer Offizieren, die ein Interesse an internationaler Sicherheitspolitik haben. Der Einsatz ist eine einmalige Chance und stellt eine persönliche, berufliche und militärische Horizonterweiterung dar.“

Hptm Urs König, UNO-Militärbeobachter im Nahen Osten



[www.peace-support.ch](http://www.peace-support.ch)



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Schweizer Armee  
Armée suisse  
Esercito svizzero  
Swiss Armed Forces

# CIC

# CIC

## Ihre flexible Bank

## Votre banque en toute flexibilité



route d'agy 10 | 1763 granges-paccot  
kirchstrasse 2 | 3186 düdingen

[www.bulliard.ch](http://www.bulliard.ch)

 **bulliard**  
IMMOBILIER  
IMMOBILIEN

## L'humain a chez nous la priorité. Toujours et partout.

**Agence générale La Broye**, Philippe Arrighi  
Ruelle de la Bâtiaz, 1470 Estavayer-le-Lac

**Agence générale Bulle**, Jacques Yerly  
Chemin de Folliéran 23, 1630 Bulle

**Agence générale Düdingen**, Harry Grütter  
Duensstrasse 1, 3186 Düdingen

**Agence générale Fribourg**, Daniel Charrière  
Rue du Centre 14, 1752 Villars-sur-Glâne

**Agence générale Murten-Ins**, Marc Lehmann  
Bahnhofstrasse 10, 3280 Murten

[mobiliere.ch](http://mobiliere.ch)

**la Mobilière**

024675

Tiré de nos archives

# 60 ans du bulletin de la SFO

## 1962 - 2022

Cap Sébastien Dupuis  
Archiviste



1995 est une année dont l'évocation bruisse quelques souvenirs, idées ou concepts à l'esprit de toute personne ayant une expérience militaire dans notre pays. La réforme d'Armée 95 implique notamment au niveau des effectifs, outre la disparation des classes d'âge (donc de la Landwehr et de la Landsturm), une importante diminution de la durée des obligations de service. Cela aura pour conséquence logique une réduction des effectifs de l'armée, qui se poursuivra avec les réformes d'Armée XXI et du DEVA. En quelques décennies, les effectifs vont passer d'environ 650'000 hommes à plus ou moins 140'000.

En été 1996, 19'000 Suisses et Suissesses majoritairement de la classe d'âge de 1976 sont convoqués dans les 48 écoles de recrues du pays. Selon les chiffres du Département militaire fédéral, ils étaient encadrés par 222 commandants d'unités, 68 officiers aux tâches particulières (comme les médecins et les quartiers-mâîtres), 660 chefs de sections, 127 sergents-majors, 133 fourriers et 2'500 caporaux.

Un projet particulier est initié par un historien et officier spécialiste du SPP de Fribourg, Monsieur Patrick Minder, à savoir celui de la lutte contre l'illettrisme. Ce projet d'« école de recrues de forma-

tion d'adultes » propose un cours de 40 heures réparties sur dix leçons données les vendredis soir, sur le temps d'instruction militaire, sur la place d'armes de Fribourg.

Du côté de la Société fribourgeoise des officiers, l'heure est au questionnement sur l'avenir du bulletin. Dans le numéro de septembre 1996, le Président d'alors, le lieutenant-colonel EMG Daniel Roubaty, expose sa préoccupation quant aux conséquences des difficultés croissantes de la presse écrite – que partage le bulletin de la SFO, mais aussi de l'ASMZ/RMS/RMSI – ainsi qu'à la réduction inéluctable du lectorat induite par la diminution des effectifs de l'armée.

Ainsi, les membres de la société se sont vus sollicités par un sondage portant sur la direction que devait prendre le bulletin. Vous (re)découvrirez ci-dessous la présentation du questionnaire ainsi que les résultats présentés par le Président dans le numéro de décembre de la même année.

## L'avenir de notre presse

*Billet du Président de la SFO, le lieutenant-colonel EMG Daniel Roubaty, dans le bulletin SFO 1996/1 (septembre).*

Dans le cadre de notre système de milice, la presse militaire indépendante a toujours joué un rôle important. Elle permet à chaque officier de se tenir informé et d'élargir régulièrement ses connaissances militaires. Elle permet aussi, de par son indépendance, le débat d'opinions. Elle participe activement à l'entretien de l'esprit de défense qui est et devra rester le pilier central de notre sécurité nationale. Or, notre presse militaire est confrontée aux mêmes difficultés que la presse en général : diminution des rentrées publicitaires, augmentation des frais d'envoi, etc. De plus, les effectifs de l'armée étant en diminution, le potentiel de lecteurs l'est aussi.

Lors de la dernière assemblée des délégués de la Société Suisse des Officiers (SSO), il a été décidé de faire de l'ASMZ (Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift), de la RMS (Revue Militaire Suisse) et de la RMSI (Rivista Militare della Svizzera Italiana) des organes officiels de la SSO. Pour les cantons alémaniques, il y a obligation d'abonnement à l'ASMZ, le prix de l'abonnement étant inclus dans la cotisation annuelle. Les trois revues prennent ainsi une importance accrue.

Que deviennent ou que vont devenir les bulletins cantonaux des sociétés d'officiers dans ce tourbillon ? Quel est votre intérêt pour les publications militaires ? Désireux de mieux connaître votre opinion dans ce domaine, le comi-

té de la SFO vous remercie de consacrer quelques instants au sondage que vous trouverez dans ce bulletin. Plus vous serez nombreux à nous faire parvenir votre avis, mieux le comité sera à même de prendre les « bonnes » décisions qui vont s'imposer ces prochaines années.

## **Votre bulletin ? Vous l'aimez !**

*Billet du Président de la SFO, le lieutenant-colonel EMG Daniel Roubaty, dans le bulletin SFO 1996/3 (décembre).*

Merci et bravo ! Vous avez été nombreux - plus d'une centaine - à répondre à notre sondage. Vous avez aussi souvent assorti vos réponses de commentaires pertinents. Quelques réponses viennent de nous parvenir au moment où ces quelques lignes sont rédigées (soit vers la fin novembre), ce qui fait que les résultats définitifs ne devraient être connus que lorsque vous lirez ce bulletin, délai de rédaction oblige. Toutefois, il est déjà possible, sans risque d'erreur majeur, de dégager les tendances principales.

Tout d'abord, vous appréciez notre bulletin. En majorité, vous le lisez régulièrement. La plupart, au moins partiellement, certains, de A à Z. Vous rendez ainsi un hommage mérité au responsable de notre bulletin, lequel accomplit, tout au long de l'année, un intense travail pour parvenir à cet objectif. Vous êtes plusieurs à souhaiter plus de prises de position, de relations de services pratiques (anciennement « paiement de galons ») ou de cours de répétition. Depuis toujours, nos colonnes sont ouvertes à tous nos membres et nous serions heureux de relater des expériences personnelles

ou de mettre sur le tapis l'une ou l'autre question, même si elle est un peu impertinente. Alors n'hésitez pas, vous savez que de nombreux lecteurs sont prêts à consacrer le temps voulu aux quelques lignes que vous voudrez bien nous faire parvenir. Vos réponses positives contenaient également quelques suggestions qui retiendront toute notre attention. Il n'est pas question de s'endormir sur l'acquis, nous allons continuer à améliorer encore notre bulletin.

En ce qui concerne l'obligation de s'abonner à une revue militaire organe officiel de la Société Suisse des Officiers (Revue Militaire Suisse ou ASMZ), vous êtes très partagés et, globalement, plutôt perplexes. Que l'on fasse un recoupement par âge, par origine linguistique ou encore par grade, vous êtes à chaque fois à peu près 50% à y être plus ou moins favorables et 50% à n'y trouver aucun intérêt, voire à y être résolument opposés. Votre comité ne va donc pas vous forcer à vous abonner à une revue. Par contre, nous allons tenter d'obtenir des conditions favorables pour tous ceux que cela intéresserait.

Quelle que soit votre opinion quant à l'obligation de s'abonner à une revue militaire, vous êtes une grande majorité à souhaiter le maintien du bulletin. Nous allons donc tout mettre en oeuvre pour le maintenir et même l'améliorer encore. Cela nécessitera des efforts sur le plan rédactionnel d'une part, mais surtout dans la recherche de publicité, sans laquelle notre bulletin ne pourrait exister. Merci à tous ceux d'entre vous qui soutiennent financièrement notre bulletin et merci à vous tous de soutenir nos annonceurs [...].



jpf.ch   

*Hotel Cailier*

BAINS - WELLNESS - MONTAGNES  
Découvrez tous nos arrangements  
sur notre site internet [www.hotel-caillier.ch](http://www.hotel-caillier.ch)



**Allianz** 

# Mut heisst den Ton angeben

Wir spielen mit.

Mit passenden  
Versicherungslösungen  
aus einer Hand.

[ALLIANZ.CH/DANIEL.ELTSCHINGER](http://ALLIANZ.CH/DANIEL.ELTSCHINGER)



David Bürgy

Ihr Versicherungsberater in der Region  
079 224 03 66 | [david.buergy@allianz.ch](mailto:david.buergy@allianz.ch)  
Agentur Murten | Engelhardstrasse 6 | 3280 Murten

Rétrospective  
**Assemblée générale**  
Avry-sur-Matran, 25 mai 2022





© Nolan Rothbauer





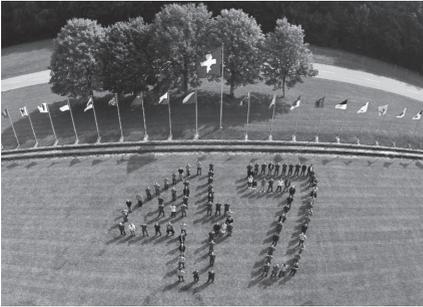


Photographe :  
Nolan Rothacher



# Jubilé des 50 ans de la place d'armes

Drogens, 26 au 28 août 2022



**La place d'armes ouvre ses portes :  
venez participer à l'évènement !**

Entre le vendredi 26 et le dimanche 28 août 2022, la place d'armes de Drogens ouvre ses portes au public.

Un évènement pour toute la famille, des moments de partage et un programme intéressant vous seront proposés lors de cette manifestation gratuite. Plus de 40 exposants et un programme riche pour présenter l'armée et ses partenaires avec entre autre la musique militaire et plusieurs formations de toutes les armes pour vous régaler avec vos proches.

Programme et informations :  
[www.armee.ch/dro50](http://www.armee.ch/dro50)



Perspective

# Activités de tir

## Présentation des tirs 2022

Lt col Alain Baeriswyl  
Responsable des tirs

Entre l'instruction individuelle au tir et les tirs en formation (groupe, section, etc.), il faut pratiquer une étape intermédiaire : l'instruction de base collective (IBCO). Il s'agit de faire de deux tireurs individuels un binôme, et de faire de deux binômes une équipe.

Un binôme fonctionne quand chaque équipier :

- interrompt son mouvement et son tir brièvement pour contrôler la position et la situation de son partenaire ;
- sait « boucher les trous » de l'autre ;
- quitte les ordres.

Une équipe fonctionne quand son chef :

- ne tire que pour déclencher le feu, boucher les trous, sa propre défense ;
- anticipe la prochaine action ;
- ordonne (commandements exacts, à temps).

Un groupe fonctionne quand :

- le chef de groupe et le chef d'équipe gardent une liaison permanente ;
- le chef de l'élément arrière adapte spontanément sa formation en fonction de la situation ;
- les équipiers assurent spontanément la liaison lorsqu'un ami est dans leur secteur d'observation et de tir.

Public-cible : chefs de section, commandants de compagnie, S7 EM C trp.

## **Entraînement au tir**

**Tir au fusil 90**

**Instruction de base collective**

Mercredi 14 septembre 2022

18h à 21h

Montagne de Lussy (Romont)



## **Entraînement au tir**

**Tir au pistolet**

**Entraînement à l'arme personnelle**

Mercredi 19 octobre 2022

18h à 21h

Montagne de Lussy (Romont)



## **Organisation**

SFO, en partenariat avec Of@UniFR

(Société des officiers de l'Université de Fribourg)

## **Direction**

Lt col Alain Baeriswyl,

expert en tir, membre de la SFO

## **Matériel, tenue**

Arme personnelle, tenue B

## **Inscription**

Sur notre site internet ([sfo-fog.ch](http://sfo-fog.ch)),

10 jours avant l'entraînement

Le divisionnaire **Rolf Siegenthaler**, remplaçant du chef du Commandement des opérations, a été nommé chef de la Base logistique de l'armée et membre du Commandement de l'armée avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2022. Il succède au divisionnaire Thomas Kaiser, qui prendra sa retraite anticipée au 31 août 2022.

DDPS / 29.06.2022

**Ont été promus :**  
**Wurden befördert:**

**Au grade de lieutenant-colonel EMG**  
**Zum Oberstleutnant i Gst**

Fabien Peiry, Düdingen

**Au grade de lieutenant-colonel**  
**Zum Oberstleutnant**

Lorenzo Egloff, Attelens

**Au grade de major**  
**Zum Major**

Gilles Dutoit, Cheiry  
David Felli, Fribourg  
Lukas Nannini, Murten  
Andreas Stalder, Fribourg

**Au grade de capitaine**  
**Zum Hauptmann**

Charles Donnet, Fribourg  
Bastien Jaunin, Kerzers  
David Ryf, Marly  
Alain Tinguely, Estavayer-le-Lac  
Vincent Perritaz, Fribourg (cap aum)

**Au grade de premier-lieutenant**  
**Zum Oberleutnant**

Raffael Barber, St. Ursen  
Pierre Demaurex, Granges (Veveyse)

Joël Grandchamp, Courgevoux  
Julien Neuhaus, Fribourg  
Vincent Pasquier, Gumezens  
Nicolas Reymond, Bossonnens  
Raphaël Saghir, Fribourg  
Florin Sallin, Neyruz  
William Schornoz, Ferpicloz  
Gabriel Vuattoux, Estévenens

**Nomination comme**  
**officier spécialiste**  
**Ernennung zum**  
**Fachoffizier**

David Cebe, Corminboeuf  
Gaëtan Lemaire, Le Crêt  
Valentine Perler, Chénens  
Robin Truttmann, Ueberstorf

# Promotions

## Sektion Seebezirk

### *Herbstanlass*

#### *Évènement d'automne*

September/Oktober

Geplant: Besuch Haras National

Septembre/octobre

Prévu: visite du Haras National

### *Generalversammlung*

#### *Assemblée générale*

Freitag, 25. November 2022

Vendredi 25 novembre 2022

## Société cantonale

### *Cérémonie In Memoriam*

Dimanche 6 novembre 2022

Estavayer-le-Lac

### *Cérémonie In Memoriam*

Dimanche 13 novembre 2022

Fribourg

### *Réception des nouveaux membres*

Vendredi 13 janvier 2023

Fribourg

### *Assemblée générale*

Mercredi 17 mai 2023

District de la Gruyère

## Entraînements au tir

### *Tir au f ass 90*

#### *Instruction de base collective*

Mercredi 14 septembre 2022

### *Tir au pistolet*

#### *Entraînement à l'arme personnelle*

Mercredi 19 octobre 2022

### *Montagne de Lussy*

## Section Gruyère/Veveysse

### *Cérémonie In Memoriam*

Dimanche 13 novembre 2022

Bulle

## Sociétés amies

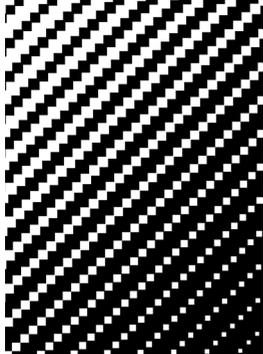
### *Pèlerinage militaire*

Dimanche 20 novembre 2022

Bourguillon



# Agenda



## Sektion Seebezirk

### *Präsident*

Maj Christoph Schori  
christoph.schori@sfo-fog.ch

### *Vize-Präsident*

Oberst i Gst Jérôme d'Hooghe  
jerome.dhooghe@sfo-fog.ch

### *Sekretär*

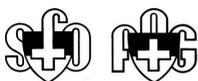
Lt Marco Gasser  
marco.gasser@sfo-fog.ch

### *Kassier*

Oblt Pascal Haldimann  
pascal.haldimann@sfo-fog.ch

### *Beisitzer*

Oberst i Gst Alois Schwarzenberger  
alois.schwarzenberger@sfo-fog.ch



## Comité cantonal

### *Président*

Maj EMG Patrick Noger  
patrick.noger@sfo-fog.ch

### *Vice-président*

Maj Henri Lanthemann  
henri.lanthemann@sfo-fog.ch

### *Secrétaire*

Cap Sébastien Dupuis  
sebastien.dupuis@sfo-fog.ch

### *Caissier*

Lt col Alexis de Courten  
alexis.decourten@sfo-fog.ch

### *Membres*

Maj Emmanuel Rey  
emmanuel.rey@sfo-fog.ch

Cap Dominic Tschümperlin  
dominic.tschuemperlin@sfo-fog.ch

Cap Paul Wicht  
paul.wicht@sfo-fog.ch

Of spéc (maj) Nolan Rothacher  
nolan.rothacher@sfo-fog.ch

## Section Gruyère/Veveysse

### *Président*

Maj Damien Dandelot  
damien.dandelot@sfo-fog.ch

### *Secrétaire*

Lt Johann Guex  
johann.guex@sfo-fog.ch

### *Membres*

Maj Gilles Dutoit  
gilles.dutoit@sfo-fog.ch

Cap Aurélien Cottet  
aurelien.cottet@sfo-fog.ch

Cap Christophe Niquille  
christophe.niquille@sfo-fog.ch

Plt Yannick Ballif  
yannick.ballif@sfo-fog.ch

Plt Stephen Mengual  
stephen.mengual@sfo-fog.ch

# Société



Une banque pour tous.  
Eine Bank für alle.



**Banque Cantonale de Fribourg**  
**Freiburger Kantonalbank**

simplement ouvert - einfach offener

[www.bcf.ch](http://www.bcf.ch)  
[www.fkb.ch](http://www.fkb.ch)

## Votre imprimeur

Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne  
026 401 13 13 | [imprimerie@mtlsa.ch](mailto:imprimerie@mtlsa.ch) | [www.mtlsa.ch](http://www.mtlsa.ch)

